## DÉCISIONS MUNICIPALES

Conformément à la Loi cantonale sur l'information, la Municipalité d'Ormont-Dessus communique ces activités et les décisions d'intérêt général qu'elle a prises, étant entendu que celles-ci ne représentent qu'un extrait des nombreux dossiers qu'elle est amenée à traiter lors de chacune de ses séances hebdomadaires.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2025, la Municipalité a notamment :

- travaillé sur les différents plans d'affectation de la Commune. Elle a ainsi :
  - organisé une séance d'information publique de présentation du projet définitif du PA d'Isenau;
  - décidé de mettre à l'enquête publique le projet de PA d'Isenau et de la remontée par câble d'Isenau;
  - pris acte du dépôt de 6 oppositions dans le cadre de la mise à l'enquête publique des PA d'Isenau et de la remontée par câble d'Isenau;
  - planifié les séances de conciliation pour les opposants au PA d'Isenau et de la remontée par câble d'Isenau;
  - soumis à l'examen préalable les modifications apportées au PA Diablerets Centre suite à l'enquête publique;
- pris acte de la prolongation, jusqu'au 31 janvier 2026, de la suspension de la procédure d'octroi de la concession et d'approbation des plans pour la télécabine Les Diaberets – Isenau décidée par l'OFT;
- délivré 3 autorisations d'abattage d'arbres ;
- traité 12 demandes de permis de construire déposées ;
- délivré 14 permis de construire ;
- délivré 7 permis d'habiter/d'utiliser;
- donné un mandat de BAMO (Bureau d'Assistance au Maître d'Ouvrage) pour l'exécution du cahier des

- charges et le suivi du projet de révision du plan général d'évacuation des eaux (PGEE 2.0);
- signé une convention relative à la transmission de données concernant les réseaux de chauffage à distance avec le Groupe E Celsius SA pour la mise à jour du cadastre avec les conduites de chauffage;
- pris acte du renoncement de Diablerets Immobilier SA à la prolongation du DDP des Mazots à échéance du 24 octobre 2025;
- procédé à la planification des travaux du service de la voirie pour l'année 2025;
- pris connaissance et répondu à la mise en consultation de l'avant-projet de révision totale de la loi sur les communes;
- pris connaissance du compte-rendu du passage, sur le territoire communal, du poste mobile de la police cantonale vaudoise du 19 février 2025, ainsi que du résultat des contrôles radar du mois de novembre 2024, janvier et février 2025 effectués par la Gendarmerie;
- procédé à l'essai d'alarme générale annuelle ;
- organisé la réception en l'honneur des personnes au bénéfice d'une répartition d'impôt (RI) et des nouveaux habitants de la Commune;
- pris acte de la mise en service de la nouvelle version de la plateforme POCAMA (Portail Cantonal des Manifestations);

- validé les propositions de subventions 2025 émises par la Commission culturelle et sportive;
- pris connaissance du départ à la retraite de l'Adjudant Didier Goumaz, Chef du poste de Gendarmerie de Cergnat, lequel est remplacé par le Sergent-major Sébastien Reuter;
- pris connaissance de la nomination de M. Nicolas Croci Torti au poste de Préfet du district d'Aigle ;
- pris connaissance de l'élection de M. Clément Dupertuis à la Municipalité d'Ormont-Dessous ;
- décidé de soutenir financièrement la lutte contre le frelon asiatique ;
- procédé à l'engagement de l'organiste de la Paroisse Ormonts-Leysin;
- procédé à l'engagement d'un concierge à 100 % au 1<sup>er</sup> février 2025;
- décidé d'accueillir une apprentie employée de commerce de 1<sup>ère</sup> année pour la suite de sa formation initiale au sein de l'administration;
- traité 3 dossiers de demande de naturalisation et d'octroi de la bourgeoisie d'Ormont-Dessus;
- préavisé 2 demandes d'autorisation pour la vente en détail du tabac;
- présenté 3 préavis municipaux aux membres du Conseil Communal lors de la séance ordinaire du 20 mars 2025;